

Séance du 31 Juillet 2007

Sous-Préfecture de CORTE

13 AOUT 2007

ACCUSE DE RÉCEPTION

DELIBERATION N° CS 2007-07-2

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT DU SYVADEC.

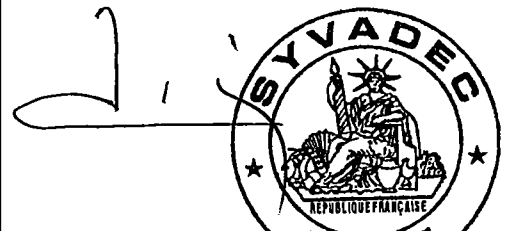
En exercice	Présents	Votants	
42	42	42	L'an deux mil sept, le 31 Juillet à 10H30, L'assemblée délibérante, légalement convoquée, s'est réunie à la Citadelle de Corte, salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Monsieur Charles VIVIANI, doyen d'âge.

Emile ZUCCARELLI, François TATTI, Louis BRUSA, Ange ROVERE, Jean Pierre ZEREGA, Paul GIUDICELLI, Marie Louise GHILINI, René DOMINICI, Dominique MATRAGLIA, Jean Jacques PADOVANI, Pierre PETROGNANI, Jean Daniel GRENIER, Pierre Régis GONSOLIN, Jean Noël VALERY, Gilbert DINI, Pierre GUIDONI, Antoine CANAVA, Françoise SEVEON, Maurice PARRIGI, Antoine GREANI, Pierre Paul DEGORTES, José GIANCILY, Eugène BETTELANI, Jean Baptiste GIFFON, Dominique AGOSTINI, Hyacinthe MATTEI, Paul LIONS, Ange Pierre VIVONI, Charles AGOSTINI, Xavier POLI, Joseph CESARI, Paul Marie BARTOLI, Jean PAGANACCI, Paul PERLA, Dominique FARELLACCI, Gilles GIOVANNANGELI, Charles VIVIANI, Georges GIANI, Jean René SIMONI François ANDREANI, Georges PAGANO et Jean Pierre GIORDANI.

Madame :
Messieurs :

Madame :
Messieurs :

Pierre GUIDONI	Acte rendu exécutoire après VISA de la Sous-Préfecture de Corté du :	et publication (affichage) ou notification du : 13/08/2007 Le Président de séance
23 Juillet 2007		
23 Juillet 2007		



Signature of Pierre GUIDONI and the official seal of SYVADEC (Syndicat de Valorisation des Déchets Ménagers de Corse) featuring a coat of arms and the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE'.

OBJET : Election du Président du SYVADEC.

Le Président de séance invite le conseil syndical à procéder à l'élection du Président du SYVADEC, syndicat mixte fermé de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Monsieur le président précise que prennent part au scrutin les délégués des membres de plus de 3500 habitants et M Jean Pierre GIORDANI en sa qualité de délégué des membres de moins de 3500 habitants.

Le président procède à l'appel de candidatures et un seul candidat se déclare : monsieur François TATTI.

Chaque délégué syndical, à l'appel de son nom, remet un bulletin dans l'urne prévue à cet effet.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

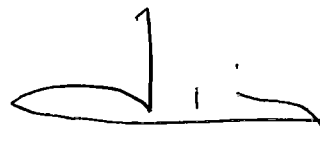
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 42
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 42
- Majorité absolue : 23
- MM : François TATTI : 42

Au premier tour de scrutin, MM. François TATTI a été proclamé Président du SYVADEC et immédiatement installé dans ses fonctions.

Sous-Préfecture de CORTE
13 AOUT 2007
ACCUSE DE RÉCEPTION

Fait à Corté, le 31 Juillet 2007
Extrait certifié conforme,

Le Président de séance


Charles VIVIANI.

